

MANDELIEU ET SA REGION

MANDELIEU :

LES IMPÔTS

LOCAUX VONT

AUGMENTER

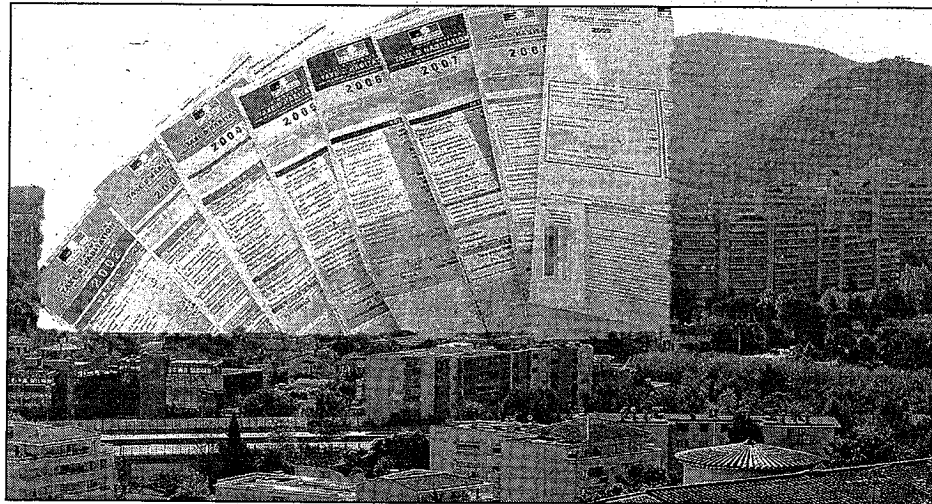
Aujourd'hui dans

nice-matin

Les impôts locaux vont augmenter en 2010

MANDELIEU-LA NAPOULE C'est ce qu'a annoncé Henri Leroy, hier en conseil municipal, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2010... qui n'a pas eu lieu

UN débat d'orientation budgétaire... sans aucun débat. Paradoxal mais pourtant véridique. C'était hier matin lors du conseil municipal de Mandelieu-La Napoule qui a débuté à 8 h 30. Après la trentaine de délibérations d'ordre administratif votées en deux heures et la lecture du « débat d'orientation budgétaire 2010 », on s'attendait à divers commentaires et interrogations sur les futurs axes de la gestion financière municipale. Un débat démocratique, quoi. C'était sans compter sur le soudain départ, sur les coups de 11 h, du maire Henri Leroy. « J'ai un rendez-vous. Je ne veux pas faire attendre les gens qui travaillent », a-t-il lâché. Laisant l'opposition d'abord pantoise, puis outrée. « On



Stables depuis 2002, les impôts locaux des Mandolociens vont grimper l'an prochain.

(Photo-montage Stéphane Goasguen)

Giordano (liste divers droite) en quittant la salle, suivie par le reste de l'opposition, écoeuvée ⁽¹⁾. Celle-ci avait pourtant des commentaires à délivrer sur les grandes li-

impôts devenue inévitable, selon la majorité.

Environ 10 % de hausse

Le maire l'a annoncé en début de séance : « nous de-

pas bougé depuis 2002 » De combien ? L'information a pu être obtenue après le conseil. « Il y aura un petit point d'augmentation. Tous les foyers mandolociens en se-

confié le premier magistrat. Exemple concret, le taux pour la taxe foncière (en bâti) de 13,13 % en 2009 devrait passer à 14,44 % l'an prochain. Soit une augmentation pressentie sur la part communale de 10 %. Explications du maire : « Le maintien du niveau des prestations offertes, les nouvelles charges financières et les incertitudes sur l'avenir des ressources, notamment la suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la taxe d'habitation, conduisent à actionner le seul levier permettant de trouver de nouvelles recettes : augmenter les taux de fiscalité locale ».

40 agents en moins en deux ans

Car les effets de la crise se font sentir. Durement. Baisse

tion (-36 %), maintien minimum des dotations de l'Etat, création de la taxe carbone, autant d'éléments qui grèvent les finances communales. Et ce, malgré une « santé financière saine » (sa dette est passée de 24 M€ en 1995 à 8 M€ fin 2009) et une réduction des effectifs communaux (40 agents en moins en deux ans). Une situation qui a contraint Mandelieu à recourir récemment à l'emprunt (3 M€ en décembre 2008 et 5 M€ en août dernier) pour continuer à investir.

Après ce non débat d'orientation, place au vrai vote du budget 2010 prévu courant décembre.

GAËLLE ARAMA

(1) Un peu plus tôt, Hervé Lavisse, gauche plurielle, avait déjà quitté la salle avec fracas, reprochant à la majorité d'avoir associé dans